

Après les gourdes et les cloches ; Pour bien trier vos déchets
voici le **TOTE BAG** (sac en tissu)

Et nous pleurons pour une augmentation alors que nos
compétences partent à la concurrence !

Dernière info de notre siège à Guyancourt (Pire que la CGT dans sa propagande©) :

« Bonjour à tous,

On ne vous a pas encore tout dit sur le tri ! (Et oui, il faut nous expliquer longtemps car nous ne sommes pas très réceptifs)

Du coup, on vous propose un atelier pratique et ludique pour déjouer **les pièges** (Oups j'ai peur ; partir avec 320 Kg de gueuse en fonte dans une Clio pour faire une mission « équipements sportifs », c'est normal !) du tri des déchets au bureau. Et oui, ce n'est pas parce que c'est recyclable, que c'est forcément recyclé.

Tout dépend des communes et des dispositifs mis en place. **Alors comment bien trier ?** (En 1884, Eugène Poubelle, préfet de la Seine, invente la poubelle. Il prévoit déjà la collecte sélective : trois boîtes à déchets sont obligatoires, une pour les matières putrescibles ou organiques, une pour les papiers et les chiffons et une dernière pour le verre, la faïence et les coquilles d'huîtres, Mais ce règlement n'est que partiellement respecté et il faudra attendre près d'un siècle pour que le tri soit mis en place en 1974. Socotec ayant été créée en 1953. Qu'a-t-elle fait depuis 1974 ? Rien, Elle a attendu COBEPA, son staff et ses bons conseils)

Nous vous attendons donc nombreux **vendredi 18 mars à 14h00 dans l'Atrium** pour bien comprendre les consignes de tri spécifiques à notre site.

Cet atelier sera animé par **M. D. S.**, Acheteuse Groupe et Ambassadrice RSE pour notre site et **C. H.**, Directrice Technique BU Environnement & Sécurité et Membre du Comité RSE.

Elles répondront à l'ensemble de vos questions pratiques et recevront également vos avis et bonnes idées pour faire encore mieux.

Nous profiterons de votre passage pour vous remettre **un tote bag** (sac en tissu) qui **vous permettra de rapporter chez vous** les éléments **que nous ne pouvons pas recycler** au bureau (comme le verre par exemple).

Nous comptons sur votre participation pour faire du tri un réflexe et un geste citoyen !



Et tu fais ça entre midi et 13 h !
Bientôt on te demandera de
remplacer la femme de ménage
payée royalement par Socotec

Redevance d'enlèvement des ordures ménagères au poids : De grandes communes s'y mettent

La détermination de la part variable (pesée embarquée, nombre de sacs, taille du container, etc.) serait laissée au libre choix des collectivités, ce qui permettrait de faire payer plus ceux qui produisent plus de déchets tout en préservant l'équité grâce à la part fixe.



Oups, ça a déjà été fait en 2019 et 2020.
La benne est libre !

Nous allons payer les déchets de Socotec ! mais c'est RSE et EVP



On en a même trouvé une pour le café de
GUYANCOURT et ça sera déduit de ton TR.

En conclusion, vous les salariés :

Grace à la RSE et à l'EVP (C'est sur l'intranet Socotec, ce que la CGT appelle le Facebook Soco)

- Payez pour le ramassage des déchets de Socotec ;
- Offrez des jouets aux plus démunis au nom de Socotec ;
- Ne demandez plus d'augmentation, le tri sélectif et sa vitrine étant la priorité de Socotec ;
- Soyez fier de travailler dans un tel environnement sociétal en regardant partir vos collègues ;
- Si vous avez un doute, allez sur BFM TV, tout est expliqué par notre CEO Groupe Socotec.

Et si t'as envi de faire Pipi, vas dans les WC, des fois que tes parents auraient oublié de t'éduquer.

Socotec veille sur toi. let's Socotec

RSE : Réelle Source d'EBITDA, La première impression n'est pas forcément la bonne !



Réveillez-vous, adhérez au bon syndicat. Défendez vos droits !

<http://cgt.socotec.free.fr/> et sur <https://socotecgroup.sharepoint.com/sites/CGT>